

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|--|
| Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc | Numéro de permis 2008425 | Date d'inspection Le 03 mars 2023 | |
| Nom de l'établissement À petit pas dans mon école | | Numéro de téléphone (506) 542-2453 | |
| Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|--|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. | 31(3) | 17 mars 2023 | |
| Commentaires : | | | |
| 31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent. | 31(6) | 06 mars 2023 | |
| Commentaires : | | | |
| 31(8) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge et à des enfants d'un autre groupe d'âge : a) ou bien est pourvue d'une aire séparée destinée aux enfants en bas âge; b) ou bien est utilisée à des moments différents par les enfants en bas âge et les enfants d'un autre groupe d'âge. | 31(8) | 06 mars 2023 | |
| Commentaires : | | | |

| |
|---|
| <p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -Le ratio est respecté durant la visite -L'aire de jeu intérieure est maintenue sécuritaire et propre -Le matériel proposé aux enfants est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants. Le matériel est rangé sur des étagères basses, ouvertes et faciles d'accès. -L'établissement a le nombre approprié de toilettes et de lavabos disponibles et fonctionnels -Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni -Des marchepieds ou tabourets sont fournis pour permettre aux enfants d'utiliser les toilettes et les lavabos de dimension régulière -Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants -Les périodes de repos rencontrent les besoins individuels et ne durent pas plus de deux heures consécutives -Des collations sont servies au moins toutes les trois heures et le dîner à l'heure reconnue. |
|---|

Commentaires généraux

-Une période de jeux extérieurs à lieu à chaque tranche de 4 heures- si les conditions météorologiques le permettent
-La porte d'accès au parc extérieur doit pouvoir se refermer et s'ouvrir sans aucun obstacle, la neige devra être nettoyée et la porte dégelée.
-Les nourrissons doivent avoir leurs espaces dans la zone de jeu extérieur, jusqu'à ce que la barrière soit nettoyée un horaire devra être mis en place pour éviter le mélange des enfants d'âge préscolaire et les nourrissons.
-Une discussion avec les éducatrices du groupe des nourrissons pour retirer les chaises hautes ainsi que les parcs pour les siestes. Une transition vers des petits lits portatifs se fera prochainement et aussi vers des petites tables avec des chaises au lieu des chaises hautes. La direction de la garderie est au courant et un plan fut établi pour débiter la transition.

Observations : Durant ma visite, les nourrissons sont en jeux libres, un groupe fait une tour avec des legos et l'autre explore l'espace dans une étagère. Les enfants de 2 ans font des jeux moteurs, culbutes, yoga, sauts... etc. Les enfants de 3-4 ans sont allés jouer dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mars 2023

Date

original signé par

Hélène Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 mars 2023

Date